fécondée par l'esprit de sacrifice et que tourmente sans cesse le besoin de se dévouer.

Il a peu d'amis intimes, mais il les choisit avec le plus grand soin et sait, à l'occasion, les défendre *au gutibus et rostro*.

D'un caractère indépendant, il se laisse cependant volontiers convaincre, pourvu qu'on oppose à ses arguments de solides raisons. Peu de temps après sa nomination à l'évêché de Constantine, un de ses amis lui exprimait la crainte de le voir demeurer sous la tutelle du cardinal d'Alger. « Je dois beaucoup de reconnaissance à Mgr Lavigerie, répondit-il, mais croyez-le bien, je serai maître chez moi. »

Mgr Combes a tenu cette fière promesse. Il gouvernera l'archidiocèse de Carthage comme il a gouverné le diocèse de Constantine, avec une indépendance et une fermeté tempérées par l'amabilité gracieuse et simple dont il ne se départit jamais.

J. DE NARFON.

CANNIBALISME

Au Canada. — Une scène horrible. — Un père qui mange sa fille

New-York, 2 juin. — Les journaux canadiens, apportés par le dernier courrier, publient les détails suivants sur un drame poignant qui s'est déroulé dans la forêt située au nord de la rivière Saguenay, province de Québec. On avait d'abord annoncé qu'un Indien de Rivière Sainte-Marguerite, près de Saint-Etienne du Saguenay, avait tué et dévoré sa femme et ses enfants, pour ne pas mourir de faim. Cela était exagéré, et pourtant ce qui s'était passé en réalité était déjà bien affreux, comme on va voir.

Il existe dans la région nord du Saguenay, non loin de la rivière Péribonca, une race d'Indiens, restes d'une ancienne tribu appelée « les Nascouapi ». Comme les autres sauvages du lac Saint-Jean, les Nascouapi partent chaque automne pour la chasse d'où ils ne reviennent que le printemps. L'automne dernier, ceux qui demeurent à l'endroit appelé Rivière Sainte-Marguerite partaient comme d'habitude, et parmi eux se trouvaient une jeune fille de onze ans et son père.

On rapporte que le gibier manqua et que la famine força la colonie à s'en revenir au plus tôt. Après des prodiges d'économie de vivres, les Indiens purent se rendre jusqu'à une distance d'environ soixante milles de la rivière Sainte-Marguerite, mais là, plusieurs d'entre eux manquèrent complètement de nourriture.

Alors se déroula le drame le plus épouvantable dont l'histoire des Indiens du Canada fasse mention. L'Indien, qui avait emmené sa fille, craignant de ne pouvoir terminer le voyage si misérablement commencé, résolut de sacrifier sans retard son enfant pour conserver sa propre vie. Un matin, en présence de ses compagnons glacés d'horreur, il saisit sa fille, lui plongea dans la gorge son couteau de chasse, et se mit à la manger. Les autres Indiens étaient eux-mêmes tellement stupéfaits de cet acte de cannibalisme, qu'ils ne songèrent même pas à intervenir.

Ils refusèrent cependant d'emmener le cannibale avec eux et allèrent raconter cette histoire au révérend Amédée Maltais, curé de la paroisse Rivière-Sainte-Marguerite. Le révérend Maltais crût de son devoir de prévenir M. Fafard, de la Pointe-des-Monts, coroner du district, qui partit immédiatement pour la Rivière Sainte-Marguerite afin d'y ouvrir une enquête conformément à la loi.

La nouvelle de ce crime épouvantable a causé une sensation extraordinaire à Sainte-Marguerite, où les Indiens ne passent pas, paraît-il, pour des saints.

Si le coupable peut être arrêté, on peut s'attendre à un procès unique dans les annales judiciaires du Canada.

SÉNAT

Séance du vendredi 2 juin

Présidence de M. CHALLEMEL-LACOUR, président.

La séance est ouverte à 2 heures 10.

Au début de sa séance, le Sénat vote des crédits destinés à secourir les populations atteintes par les orages et les inondations dans plusieurs départements.

Un autre crédit s'élevant à 25,000 francs est ouvert au ministre de l'intérieur pour les victimes de la catastrophe de Saint-Gervais.

L'interpellation Girault

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation Girault sur les administrateurs du département du Cher et la politique générale du gouvernement.

M. GIRAULT rappelle la grève des bûcherons du Cher et accuse le sous-préfet de Saint-Amand d'avoir pris le parti des patrons contre les ouvriers, et d'avoir cherché à faire cesser la grève, que ses efforts ont, au contraire, prolongée.

M. DUPUY, ministre de l'intérieur. — M. Girault a beaucoup parlé de rancune et de colère, mais il ne s'est guère attaché qu'à discuter des intérêts locaux.

Le sous-préfet de Saint-Amand, qu'il a attaqué, a rempli son devoir; je lui renouvelle les félicitations qu'il a reçues à propos de son attitude durant la grève des bûcherons.

L'inspecteur d'académie n'a pas outrepassé ses droits et à propos du banquet de Chavignol, j'estime que dans le Cher il y a beaucoup de banquets et que dans ces banquets *il y a trop d'instituteurs !* (Très bien).

En terminant, j'invite M. Girault à travailler à rétablir la paix et la concorde dans son département. (Rires et applaudissements).

M. MONIS dépose l'ordre du jour suivant qui est adopté :

« Le Sénat confiant dans la promesse du gouvernement passe à l'ordre du jour ».

La séance est levée à 5 h. 10.

NOUVELLES DU JOUR

La soirée politique

Paris, 2 juin. — On n'est pas sans avoir remarqué que depuis quelques jours circulent certaines notes d'allures assez affirmatives qui touchent à nos relations avec l'extérieur.

Dans cet ordre d'idées on pouvait lire la nouvelle de l'arrivée d'une escadre russe et d'une escadre anglaise à Brest, à l'occasion du voyage de M. Carnot en Bretagne et de son séjour dans cette ville.

Nous devons à la vérité de dire que ce sont là des manœuvres organisées par les constansistes pour forcer le ministère à démentir comme aujourd'hui les informations mises en avant. C'est un moyen habile de dire au public: vous voyez, ni la Russie, ni l'Angleterre ne songent à rendre à la France la visite faite par notre escadre à Cronstradt et à Portsmouth tant nos gouvernants inspirent une médiocre *sympathie*.

Il va sans dire que dans l'espèce et pour le fait spécial que nous citons, cela ébaubisse quelque peu M. Carnot et son prestige.

On a fini, bien que cela ait été un peu long, par voir ces manœuvres au ministère, et ce sera une des raisons s'il n'y en avait pas d'autres, dont nous parlions hier, qui ameneront M. Dupuy à parler de la question extérieure dans son discours d'Albi.

Nous en avons touché deux mots hier et nous sommes en mesure de croire que le président du conseil visera surtout l'Angleterre et les difficultés pendantes avec Albion.

Il paraît même que ce discours est considéré comme devant être la préface nécessaire de la nomination du successeur de M. Waddington comme ambassadeur à Londres.

Arrestation d'un financier à Paris

Paris, 2 juin. — A la suite de nombreuses plaintes, M. Pellorie, financier de haute marque, bien connu dans le monde des affaires, a été arrêté ce matin.

Le montant des réclamations atteint, paraît-il, un chiffre considérable !

L'adresse à la reine régente aux Cortès espagnoles

Madrid, 2 juin. — Aux Cortès, après cinquante-deux discours, l'adresse à la reine régente a été votée par 203 voix contre 58.

Les relations commerciales entre la Suisse et la France

Berne, 2 juin. — Le Conseil fédéral a adopté ce matin le message de l'assemblée fédérale concernant les relations commerciales avec la France. Bien que de forme conciliante, le message ne contient aucun passage faisant espérer la reprise des négociations.

Un discours de M. le comte d'Haussonville

Paris, 2 juin. — Du démenti que nous avons donné hier *concernant la nouvelle publiée par le Courrier du Soir*, ajoutons que M. d'Haussonville doit prononcer un discours au banquet de la presse monarchique qui aura lieu le 10 juin.

Le drame socialiste des « Tisserands »

Paris, 2 juin. — On ne jouera décidément pas en public le drame socialiste de M. Gerhardt Hauptmann, les *Tisserands*.

Les censeurs, après avoir pris connaissance du manuscrit, ont conclu à une interdiction formelle, et ils ont remis dès ce matin, au directeur des beaux-arts, le rapport dans lequel ils énumèrent leurs raisons. Les scènes de violence étalées sur la scène, les uniformes allemands qu'on y voit, le manque, enfin, de conclusions formulées à la fin du drame par l'auteur, tout concourt à rendre dangereuse un représentation publique de la pièce.

Le directeur des beaux arts s'est rallié aux conclusions des censeurs, et l'interdiction sera officiellement notifiée demain matin à M. Antoine.

Un banquet offert à M. Turpin

Paris, 2 juin. — Un banquet sera offert dimanche prochain, à Colombes, à M. Turpin, qui est revenu de Dunkerque où il avait été retenu par l'influenza depuis sa libération.

La reine Nathalie et le roi Milan

Belgrade, 2 juin. — La reine Nathalie aurait fait savoir à son fils, qu'en présence de l'attitude du roi Milan, dont la conduite actuelle ne serait pas exempte de reproches, elle renoncait à rentrer en Serbie avec son mari.

Qui est ce?

Dans *La Nation*, M. Camille Dreyfus nous en conte de belles sur ce qui s'est passé pour l'élection de la Commission du budget :

« ... Hier, on a vu ce fait scandaleux d'un député qui s'était préparé à l'étude de la question des boissons, par un déjeuner plantureux, qui a tenu des propos qui n'avaient ni queue ni tête; il n'en a pas été moins élu au premier tour de scrutin : il était du complot... »

Le public serait certainement curieux de connaître le nom de ce député en état d'ivresse que ses collègues ont envoyé siéger à la Commirsion du budget.

Les petits papiers de Cornélius

D'après la *Cocarde*, les papiers de Cornélius Herz achetés par l'Angleterre ne concernent pas seulement le Panama, mais toute une série de tripotages qui remontent à l'arrivée au pouvoir des opportunistes.

La *Cocarde* fournit des détails intéressants; elle en conclut que les opportunistes sont désormais sous la dépendance absolue de l'Angleterre.

Les sièges épiscopaux vacants

Divers journaux annoncent que c'est probablement demain, samedi, que le gouvernement pourvoira aux vacances des sièges archiépiscopaux de Lyon, Chambéry et Rennes.

M. Carnot en Bretagne

Paris, 2 juin. — D'après une note officieuse, le ministère de la marine n'a reçu jusqu'ici aucun avis relatif à la visite d'une escadre russe ou d'une escadre anglaise à Brest, à l'époque du voyage du président Carnot en Bretagne.

Les nouvelles données à ce sujet par plusieurs journaux semblent tout au moins prématurées.

Quel est ce mystère?

Paris, 2 juin. — M. Parès, le nouveau chef de la garde républicaine, serait décidé, en présence de ce qu'il appelle vexations, mais qui n'est, en réalité, que mesures de discipline de la part de M. le colonel Mercier, à donner sa démission.

Les examens du baccalauréat}

Paris, 2 juin. — Le ministre de l'Instruction publique vient de décider que les examens des divers baccalauréats enseignement secondaire ès-lettres et ès-sciences, commenceront dans tous les départements à la date du 15 juillet.

Une séance mouvementée au Conseil municipal d'Ajaccio

Ajaccio, 2 juin. — La séance tenue hier par le Conseil municipal a été des plus mouvementées. On a failli en venir aux mains et les épithètes les plus malsonnantes ont été échangées. Le maire a été obligé de lever la séance pour mettre fin à ce scandale. Comme aucune décision n'a été prise sur ce qui faisait l'objet de la discussion, il est à craindre que la séance de ce soir ne donne lieu à de nouvelles scènes fâcheuses.

Les événements du Siam

Paris, 2 juin. — Le gouvernement français n'a pas encore arrêté les dispositions qu'il croira devoir prendre à l'égard du Siam.

Tout dépend, dit le *Temps*, de l'attitude de la cour de Bangkok qui sera à même très prochainement de montrer quels sont les sentiments qui l'animent.

Le congrès d'économie sociale

Paris, 2 juin. — La 3e séance générale du congrès d'économie sociale a eu lieu hier soir à l'hôtel de la Société de géographie, sous la présidence de M. Welche, assité de MM. Cheysson, Sturm, vicomte de Meaux, etc.

M. Edonard Fuster, le lauréat du concours de travaux monographiques dont M. Cheysson a rendu compte à la séance précédente a fait une conférence sur la vie ouvrière à Berlin. Il a montré successivement la misère matérielle de l'ouvrier berlinois, chargé de famille, horriblement mal logé, dans des conditions de déplorable insalubrité, et sa misère morale, sa tristesse grandissante, son indifférence même à la politique, son abdication aux mains des chefs socialistes. Ce n'est pas seulement le bien-être de l'ouvrier berlinois qui il faut améliorer : il faut encore lui refaire une vie intellectuelle.

M. Albert Dupaigne a ensuite parlé familièrement du rôle social de l'enseignement populaire de la musique. Il déplore que la France ait perdu le goût de la musique; la faute en est au wagnérisme, à la musique ennuyeuse. Dans les salons, aujourd'hui, l'on ne chante plus, on fait chanter les professionnels. Les jeunes filles pianotent, elles ne savent pas solfier.

Or, quiconque chante accepte gaiement la vie avec ses misères et ses travaux. Il faut revenir aux vieux airs populaires qui se comprennent et se retiennent facilement. Il faut exiger des instituteurs qu'ils soient capables d'enseigner la musique vocale aux enfants des écoles primaires. Nous avons tout ce qu'il faut pour devenir un peuple musicien, aussi bien que les Belges et les Suisses.

Le général Fabre en Italie

Brescia, 2 juin. — Le général Fabre a visité hier les ossuaires de San Marino et de Solférino.

Le général a visité aussi le champ de bataille de Solférino et on lui a montré la place où il tomba blessé le 25 juin 1859.

Le colonel du 8e d'artillerie de Vérone, retenu par son service, avait envoyé au devant du général Fabre un de ses lieutenants.

Le général visitera Magenta dimanche et de là repartira *pour la France*.

M. Constans et la franc maçonnerie

On recommence à parler de la chute prochaine du ministère Dupuy. Les loges auraient décidé que M. Constans ferait les élections.

La grande revue du printemps en Allemagne

Berlin, 2 juin. — C'est aujourd'hui qu'a lieu la grande revue du printemps. Les seuls généraux et officiers qui commandent les troupes pendant la revue sont admis à prendre part à la critique en présence de l'empereur.

Ce dernier a l'intention de prononcer un important discours qui n'est pas destiné à la publicité.

L'Exposition de Chicago

Londres, 2 juin. — Le correspondant du *Standard* à New-York télégraphie ce matin à ce journal que toutes les nations, excepté de France, acceptent le système américain pour l'attribution des récompenses.

La journée de M. Baïhaut à Etampes

Un rédacteur du *Figaro*, qui s'est rendu à Etampes, raconte ce qui suit :

A cinq heures du matin, il se lève, comme l'exige le règlement. Après sa toilette — M. Baïhaut est dispensé d'endosser le costume du prisonnier — il met en ordre les meubles dont se compose la cellule n° 17, qu'il occupe au premier étage.

La prison d'Etampes n'a que quarante cellules, dont une vingtaine à peine sont actuellement occupées.

La cellule de M. Baïhaut a deux mètres de longueur sur un mètre cinquante de large. Elle est meublée d'un petit lit en fer, d'une table, d'un lavabo et d'une chaise en paille... et c'est tout.

L'ancien ministre, comme ses co-détenus, balaie chaque jour sa cellule; il paraît même que les préposés de la prison sont très satisfaits de l'empressement que met M. Baïhaut à exécuter ponctuellement tous les paragraphes du règlement.

Aussi est-il classé parmi les « bons sujets ». C'est pourquoi, au lieu de l'heure réglementaire de promenade qui est accordée à chaque détenu dans un des quatre préaux que renferme la prison, M. Baïhaut a droit à deux heures supplémentaires par jour.

Ces promenades, du reste, peuvent être d'autant plus fréquentes que le faible nombre des détenus en rend la répartition bien plus large en ce moment.

Chaque prisonnier doit être seul et rigoureusement isolé des autres. C'est la base du régime cellulaire. Seul, un gardien surveille le prisonnier. L'ancien ministre aime maintenant à causer avec ses surveillants.

Durant ses promenades, M. Baïhaut, les mains dans ses poches, la cigarette aux lèvres, arpente machinalement le préau. De temps en temps, il s'arrête, ouvre un livre et lit pendant quelques instants. Puis il continue sa marche jusqu'au moment où, rentré dans sa cellule, il doit laisser sa place à un autre condamné. Souvent Triponé, prisonnier d'Etampes, succède à l'ancien ministre. Mais ils ne se sont jamais rencontrés.

Il écrit beaucoup, surtout à sa famille, à sa femme, à ses filles, qui ont cependant l'autorisation de le voir tous les jours entre midi et trois heures.

Il a commencé, il y a quelques jours, un grand travail scientifique. Il reste souvent plusieurs heures à la résolution d'un calcul, et les chiffres se suivent sans interruption sur la large feuille de papier placée sur sa table. On se souvient que M. Baïhaut est un ancien ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Deux repas par jour sont servis aux prisonniers. Ils se composent d'ordinaire d'une soupe maigre, sauf le jeudi, le dimanche et les jours de fête, où on a droit à une portion de viande.

Hier jeudi, le menu se composait, à neuf heures du *matin et à quatre heures de l'après-midi, d'une soupe* aux pommes de terre avec un morceau de bœuf.

Exceptionnellement M. Baïhaut a l'autorisation de se faire servir ses repas par la cantine et de les arroser même, contrairement aux réglements, d'une faible ration de vin fourni par l'infirmerie de la maison.

M. Baïhaut n'est pas astreint au travail manuel des prisonniers; il paie une redevance à l'entreprise pour en être dispensé.

Le coucher, réglementairement a lieu à huit heures du soir.

M. Baïhaut a la faculté, que lui a concédée le préfet du département de Seine-et-Oise, de veiller jusqu'à dix heures.

Il a l'autorisation de correspondre avec qui bon lui semble. On lui remet également les lettres qui parviennent à la prison pour lui, sans les décacheter préalablement.

Les protestants anglais à Madagascar

Lors de la dernière interpellation sur Madagascar, M de Mahy avait osé affirmer à la tribune une vérité bien connue : *A Madagascar, autant et plus qu'ailleurs, les missions protestantes sont au service de l'influence anglaise.*

Nous avons enregistré le démenti du pasteur Bœgner, l'un des directeurs de la *Société des Missions évangéliques de France*, et nous ajoutons : « Les faits parleront tout seuls. »

M. de Mahy lui donne aujourd'hui la réplique.

« M. Bœgner voudrait contester la matérialité des faits établis, mais il ne le peut. Il les accommode à sa façon, il essaie de les atténuer, il les explique rageusement. Ce n'est pas le moyen de *prouver leur nature imaginaire*, car leur réalité, leur existence ressort irrésistiblement des explications et des atténuations que M. Bœgner tente vainement.

» La Société des missions leur est étrangère. Ils n'expriment que des opinions individuelles. » Tout de bon M. Bœgner ? Même le fameux procès-verbal du conciliabule de l'hôtel du Louvre où la France est traitée comme vous savez ? Voyez un peu comme on se fait des idées ! Moi qui m'étais figuré, bien innocemment, que ce *procès-verbal, ce small-book*, comme l'appellent les Anglais, était le compte rendu sincère d'une véritable réunion évangélique... d'un pieux *meeting* nocturne « *There were present several gentlemen particularly M. Bœgner, director of the protestant Mission-House, and son-in-law of M. de Pressensé.* »

Les pourvois de Lesseps-Eiffel devant la Cour suprême

Paris, 2 juin. — C'est définitivement jeudi prochain 8 juin que commenceront devant la chambre criminelle de la cour de cassation les débats relatifs aux pourvois formés par MM. Charles de Lesseps, Marius Fontane, Henri Cottu et Eiffel contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui les a tous quatre condamnés à l'emprisonnement pour les délits d'abus de confiance et d'escroquerie.

M. le conseiller de Larouverade est complètement remis de son indisposition et en état de présenter son rapport.

M. l'avocat-général Baudoin reviendra de la chambre civile de la cour suprême, où il siége actuellement, pour soutenir devant la chambre criminelle le mal fondé des pourvois de M. de Lesseps, Fontane, Cottu et Eiffel.

Quant aux pourvois, ils seront soutenus par Me Sabatier, Devin et Brugnon.

Me Devin et Brugnon occuperont tous deux pour M. Eiffel.

C'est M. Lœw qui présidera les débats de l'affaire à laquelle trois audiences seront consacrées.

Ajoutons enfin, que MM. Marius Fontane, Henri Cottu et Eiffel devront, sous peine de voir leurs pouvoirs écartés d'office, se constituer prisonniers jeudi prochain avant midi.

CHRONIQUE AGRICOLE

LA DISETTE DES FOURRAGES

Si la pluie, qui a fait son apparition dans la seconde quinzaine de mai, a neutralisé, en partie, les effets de sastreux de la longue sécheresse pour certaines plantes, il est d'autres cultures qui sont irrémédiablement perdues : tels les fourrages semés en octobre; il faut recommencer les semailles.

Or cette question des ressources fourragères est capitale pour l'agriculture : avec approvisionnement restreint de fourrages, le fermier de vendre une partie de ses bestiaux, c'est par suite l'avilissement des cours et une *diminution dans la production du fumier*, deux conséquences funestes, pour l'agriculture.

Afin de remédier, dans la mesure du possible, à cette pénurie menaçante de la nourriture des bestiaux, M. Comon, professeur départemental d'agriculture, donne le conseil, dans une note communiquée à la presse, « de consacrer la plus grande partie des terres actuellement libres, soit à l'ensemencement de *récoltes fourragères hâtives*, dont la consommation en vert permettra de conserver les trèfles et les luzernes que l'on pourra récolter pour la nourriture sèche d'hiver, ou dont la transformation en foin rendra possible l'utilisation en vert des prairies artificielles; ou bien, soit encore aux *fourrages tardifs*, qui, comme les *choux* et les *navets*, seront consommés sur pied et à mesure de leur récolte, ou, comme les *maïs fourrages* et les *betteraves*, conservés en silos. »

En ce qui concerne les fourrages hâtifs pouvant être utilisés soit comme fourrages verts, soit comme fourrages secs, M. Comon recommande le mélange suivant :

Vesce de printemps	25 kil.	à l'hectare.
Pois gris de printemps	25 kil.	id.
Moha de Hongrie	10 kil.	id.
Millet	5 kil.	id.
Alpiste	5 kil.	id.

» Le mélange de ces graines peut se semer sur toute terre en bon état d'engrais.

» Il est préférable de le semer en deux fois : Après un labour léger, un coup d'extirpateur, on peut semer les pois et les vesces, puis donner un hersage, à la suite duquel on peut seulement épandre le moha, le millet et l'alpiste, dont les graines plus fines doivent être moins enterrées. Un très léger hersage suffit pour cela. »

Parmi les fourrages tardif destinés à l'alimentation d'hiver, M. Comon cite tout particulièrement le *Maïs géant dent de cheval* ou *Caragua*, « maïs à graine pâle aplatie, qui ne mûrit jamais sous notre climat, mais qui peut atteindre plus de 3 mètres de haut chez nous, et nous donner un rendement de 80,000 kil. de fourrage vert à l'hectare. »

M. Comon donne dans sa note des renseignents précis sur la culture du Caragua et sur la conservation du fourrage en silos bien secs.

LES CONCOURS DU COMICE AGRICOLE DE LILLE

Le programme des prix à décerner en 1893 par le Comice agricole de Lille, vient d'être publié : nous en extrayons les indications les plus importantes.

Les concours annuels du Comice agricole pour l'année 1893, comprennent :

1° Un concours d'animaux reproducteurs des espèces bovines et porcines, qui a eu lieu à Armentières le 28 mai.

2° Un concours de labourage qui aura lieu dans le canton de Tourcoing-Sud et dont la date sera fixée ultérieurement.

Le Comice agricole accordera aussi des médailles et primes pour les travaux de drainage ou d'irrigation, plantation de vergers, de jardins fruitiers, de pépinières, aux cultures maraichères, aux meilleurs moyens d'amendement et de culture.

Les primes cantonales réservées au canton de Tourcoing Sud porteront sur la bonne tenue des exploitations rurales pour la grande, la moyenne et la petite culture.

Les cultivateurs qui désirent voir leur exploitation visitée par la Commission d'inspection sont invités à se faire inscrire avant le 1er juillet, chez M. H. Butin, rue Saint-Sauveur 9 et 11, à Lille.

Des primes seront accordées, comme de coutume aux agents agricoles.

La distribution des récompenses aura lieu à Lille, en septembre.

Situation météorologique. — Roubaix, 3 juin. — Hauteur barométrique 759. Température : A sept heures du matin 10 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 20 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 19 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le chemin de fer de Roubaix-Wattrelos à la frontière belge. — L'emplacement projeté pour la station de Wattrelos est situé au lieu dit : « La Vieille Place, » par arrêté du 29 mai dernier, M. le préfet du Nord a prescrit une enquête sur ce projet.

Les pièces y afférentes seront déposées pendant huit jours à la mairie de Wattrelos, à partir du 5 de ce mois, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance et formuler leurs déclarations et réclamations.

De plus, les conseils municipaux de Roubaix et de Leers sont autorisés à se réunir pour donner leur avis sur l'emplacement dont il s'agit.

MM. Screpel, sénateur; Moreau et Dron, députés; Pollet, maire de Wattrelos; H. Ternynck, fabricant à Roubaix, et Gruson, ingénieur en chef du département, à Lille, forment la commission chargée de l'examen des résultats de l'enquête.

La création d'un second hôpital. — *Expropriation de terrains.* — Un avis de la Mairie annonce que les plan et état indicatifs des terrains destinés à la construction d'un second hôpital, ainsi qu'au boulevard qui y donnera accès, seront déposés pendant huit jours au Secrétariat de la Mairie, du 5 au 12 juin prochain inclusivement, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

Ces terrains sont situés entre les rues de Lannoy, Victor-Hugo et le chemin vicinal n° 9 du Sartel à Hem; ils sont inscrits sous les numéros 406, 407, 414 et 417 et 481p de la section D du cadastre.

La « Roubaisienne » au concours de gymnastique d'Arras. — La société municipale de gymnastique *La Roubaisienne* se rendra ce soir samedi à Arras, par le train de 6 h. 11, afin de prendre part au XIIIe concours régional de gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, qui aura lieu les 4 et 5 juin. Le 4 au concours de sections, et concours particulier à la perche; le 5 au concours individuel.

La section des pupilles se rendra également à Arras, pour participer au concours de pupilles (division unique).

La *Roubaisienne* concourra en division supérieure, contre deux sociétés renommées, *En Avant* de Paris et l'*Etoile* de Calais.

Nous souhaitons bon succès à nos vaillants gymnastes.

Examen de dispense au titre d'industrie d'art. — MM. Hector Duforest, Ferdinand Mespoulie et Carlos Honoré, élèves de l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix, viennent de subir, avec succès, l'examen de dispense, au titre d'industrie d'art; ils ont obtenu chacune 49 points sur 50.

Les grèves. — Nous avons une nouvelle grève à signaler. Vendredi après-midi, à la rentrée d'une heure et demie, soixante-dix tisserands sur cent, de la fabrique de MM. Alphonse Vernier et fils, rue du Pays, ont refusé de reprendre le travail, pour une question de salaire.

Chez MM. Cavrois-Mahieu et fils, filateurs de laine, rue Montgolfier, les vingt-neuf rattacheurs en grève ne sont pas encore rentrés à l'atelier.

La vengeance d'un garçon de quatorze ans. — Dans la soirée de dimanche, deux jeunes ouvriers de la rue de Tournai (quartier des Trois-Ponts,) Léon Delbecq, âgé de quatorze ans, et Edouard Roussel, âgé de seize ans, qui se fréquentent régulièrement, avaient une discussion à propos d'une question des plus futiles.

Léon Delbecq, ne pouvant avoir le dernier mot, quitta brusquement son camarade, en le menaçant de lui « faire son affaire » à la prochaine occasion.

Edouard Roussel va, paraît-il, tous les soirs, donner une leçon de lecture à un voisin, ami de sa famille. Léon Delbecq, qui connaissait ce détail, alla l'attendre, à huit heures, à la sortie de sa maison.

Il s'était armé préalablement d'une énorme brique, qu'il lança à la tête de son camarade. Ce dernier tomba privé de connaissance, pendant que son agresseur prenait la fuite. Des passants, témoins de l'incident, transportèrent la victime chez ses parents.

M. le docteur Parmentier, de Lannoy, mandé en toute hâte, arriva bientôt pour donner ses soins au blessé. Il constata une fracture de l'arcade sourcilière droite, et des contusions de l'orbite; mais, chose beaucoup plus grave, la violence du coup avait produit une commotion cérébrale, qui mettait le jeune homme dans une situation des plus critiques.

Quelques heures plus tard, le poste de police de la place Sainte-Elisabeth était informée de ce qui venait de se passer, et un agent se rendait sur les lieux. Il alla droit au domicile de Léon Delbecq, rentré chez lui dans l'intervalle, et le mit en état d'arrestation.

Vendredi matin, M. Vancostenoble, commissaire, procédait à l'interrogatoire de l'agresseur; mais le magistrat dut ajourner sa visite chez les parents de la victime, sur l'avis du médecin, qui craignait que cette formalité n'offrit trop de dangers pour le moment.

Chute d'un ouvrier dans un escalier. — Un accident est survenu, vendredi matin, au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Vers huit heures et quart, un trieur du nom de Joseph Wouters, célibataire de vingt-neuf ans, demeurant rue de Condé, cour Vroman, maisons Hespel, descendait du second étage, lorsqu'il manqua le pied sur la troisième marche de l'escalier, et dégringola jusque sur le palier.

On s'empressa autour de lui, et les premiers soins lui furent donnés dans l'établissement, en attendant l'arrivée de M. le docteur Faidherbe, qui constata une grave lésion du bassin.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

La divagation des chiens. — Dans la journée de jeudi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique, a ramassé sept animaux, qui ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de cinq propriétaires.

La fabrique d'articles de voyage **Soyez père**, *en face la gare*, LILLE, offre un grand choix de sacs et nécessaires avec garnitures en argent, et fabrique spécialement la caisse et la serviette pour échantillons. Magasin spécial d'articles pour pensionnaires.

WATTRELOS

Les funérailles de M. Catteau, conseiller municipal. — Vendredi, à dix heures, ont eu lieu, en l'église paroissiale de Wattrelos, les funérailles de M. François Catteau, conseiller municipal, décédé mardi dernier.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Thérin-Carrette, Spriet-Dassonville, Dupont et Delreux, conseillers municipaux. M. Pollet, maire, M. Leuridan, adjoint, et la plupart des conseillers municipaux assistaient à la cérémonie, de même que M. Renard, ancien commissaire de police de la localité, M. Coppenolle, conseiller communal de Mouscron, MM. Charles Leplat, Auguste Ducoulombier et Louis Grau, conseillers municipaux de Tourcoing; M. Lescouf, brigadier de gendarmerie, et les gardes champêtres de Wattrelos.

A l'église, l'affluence était énorme. M. l'abbé Lejeune, curé de la paroisse, a donné l'absoute.

Aucun discours n'a été prononcé au cimetière.

Un ménage interlope. — La femme Maria Parent, mariée à un marchand de légumes Castel, demeurant à Touffiers, a quitté son mari pour suivre son domestique, Pierre Bonte. Le couple a d'abord habité Baillent (Belgique) puis en dernier lieu le hameau du Petit-Paris à Wattrelos, où ils ont fait le commerce de volailles, qui n'a pas réussi. C'est ce qui a causé diverses querelles. Finalement la femme Castel est allée habiter « la Houzarde » avec ses enfants. Son ami lui avait laissé une partie du mobilier. Jeudi, dans la journée, l'une des filles Castel s'est rendue chez Bonte et a emporté différents objets que ce dernier s'était réservés. Dans la soirée, il s'est aperçu de la disparition de ces objets et est allé les réclamer à son ancienne amie.

Ayant aperçu dans la maison de celle-ci les objets en question, il s'en est emparé et les a déposés sur sa voiture qui stationnait devant la porte. A cette vue, la femme Castel a asséné un coup de tisonnier sur la tête de Bonte. Celui-ci sauta en bas de sa voiture, empoigna la femme et la colla contre le mur; elle a été légèrement blessée. La gendarmerie, informée de cette scène, a ouvert une enquête.

TOURCOING

Hommage à Faidherbe. — Une délégation des membres de la Société des Anciens militaires au nombre de 70, se rendront dimanche à Lille pour déposer une couronne en fleurs naturelles sur la tombe du général Faidherbe. On se réunira à 1 h. 3[4 au Café Leclercq, rue Desurmont pour se rendre en corps à la gare.

La crèche de la rue des Poutrains. — C'est le 22 juin qu'il sera procédé à l'Hôtel-de-Ville à l'adjudication en deux lots des objets mobiliers nécessaires à l'installation de la crèche de la rue des Poutrains. La dépense est évaluée à environ 3,500 fr.

Concours du comice agricole. — Le concours de labourage aura lieu, cette année, dans le canton sud de Tourcoing. La date n'en est pas encore fixée.

Un hardi voleur. — M. Alphonse Cornart, peintre, demeurant rue du Pouilly, avait pris, il y huit jours, comme locataire un sieur Jean Remacle, rattacheur, âgé de 27 ans, né à Verviers. Vendredi vers midi, l'ayant vu sortir avec un assez gros paquet, M. Cornart monta à la chambre, et constata la disparition d'un pantalon, d'un drap de lit et d'une courtepointe.

Il se mit aussitôt à la recherche du Vierviétois, et il apprenait bientôt que Remacle avait vendu, d'abord la courte-pointe, pour le prix de 1 fr., puis le pantalon chez un marchand de la rue Neuve-de-Roubaix, à qui il s'était présenté sous le nom de Eugène Melen, et demeurant rue de la Cloche, à Tourcoing. M. Cornart apprit que son voleur avait pris la direction de Roubaix et qu'il ne devait pas encore avoir dépassé le Pont-Morel.

Il parvint à le rejoindre et le fit arrêter par un agent de police de Roubaix, puis amener devant M. Cotard, commissaire de police du premier arrondissement.

Remacle avait vendu pour quatre francs les objets qu'il s'était appropriés, et qui valaient 25 francs.

Les gymnastes du Blanc-Seau au concours d'Arras. — *Nous apprenons que la société de gymnastique* et d'armes, *La Jeunesse du Blanc-Seau* se rendra, dimanche prochain, 4 juin, au concours de gymnastique d'Arras.

Cette jeune société, qui compte à peine trois années d'existence, devra se musurer en deuxième division avec la *Vaillante* de Valenciennes, qui fait déjà partie depuis dix ans de l'Association régionale et a obtenu, l'année dernière, le 1er prix de section dans la même division. En outre, plusieurs sociétés françaises et belges sont inscrites dans la même division.

Vol d'un porte-monnaie. — Vendredi, vers deux heures de l'après-midi, Mlle Dupont, rue de l'Amiral-Courbet, se trouvait au guichet de la poste. Après avoir avancé une certaine somme à l'employé, elle déposa, à côté d'elle, son porte monnaie contenant encore 6 fr. 25.

Elle n'avait pas porté grande attention à un individu qui était venu se placer un moment près d'elle et qui s'en alla bientôt précipitamment. Quand Mlle Dupont voulut reprendre son porte-monnaie elle s'aperçut qu'il lui avait été enlevé !

L'homme en question, peut seul avoir fait le coup : il paraît âgé de 40 ans, taille 1m70, vêtu de noir, chapeau mou également noir.

Marcq-en-Barœul. — *Tentative de vol par un ancien domestique.* — Jeudi, vers quatre heures du matin, M. Séraphin Wibeaux, âgé de 62 ans, cabaretier et maraîcher, au hameau du Plouich, fut réveillé par un bruit venant du rez-de-chaussée. Il descendit aussitôt, ouvrit la porte de la cour, et avança de quelques pas. Tout-à-coup, il lui sembla qu'on courait derrière lui; il ne se trompait pas; et il reconnut le nommé Richard Cnudde, qu'il avait eu comme domestique, du mois de février au mois d'avril, qui se sauvait à toutes jambes !

Pour s'introduire dans l'intérieur, il avait brisé deux carreaux à une fenêtre, et descellé un barreau de fer.

Cnudde est d'origine belge; et on croit qu'il a repassé la frontière.

— *Un vol de charcuterie.* — Jeudi à 2 heures 1[2 de l'après-midi, une voisine vint avertir Madame Blondel, que trois ou quatre gamins venaient de sortir de sa charcuterie, en courant. La dame constata aussitôt qu'on lui avait pris, dans le tiroir de son comptoir une somme d'environ 5 f.; un kilog. de jambon; un saucisson, et un reste de pâté.

Les petits voleurs avaient été reconnus; ce sont Georges Samson, âgé de 12 ans, le chef; et les frères Roëls, 9 et 10 ans. Interrogés presque aussitôt par les gendarmes, ils ne firent aucune difficulté pour dire de quelles façons ils s'y étaient pris. Ils ont été laissés en liberté.

Halluin. — *Le nouvel hôtel de la gendarmerie.* — La brigade de gendarmerie d'Halluin a pris possession, le 1er juin, de son nouvel hôtel érigé place Verte, à côté du Cercle catholique.

LILLE

Le concours hippique. — Voici les résultats de la journée de vendredi :

*Concours de chevaux de selle de 3